

AUSTRALIAN 6/45 LOTTO: Six des huit gouvernements d'états et de territoires de l'Australie se sont associés pour proposer cette loterie nationale, qui est la plus grande de ce type en Australie. L'Australian 6/45 Lotto offre à ce jour une cagnotte hebdomadaire d'un montant estimé à AUD\$15.2 millions. Le tirage hebdomadaire officiel est supervisé par des représentants officiels du gouvernement australien et est retransmis en direct sur les chaînes de télévision nationales chaque samedi soir. Pour déterminer la combinaison hebdomadaire de 6 numéros gagnante, 6 NUMÉROS PRINCIPAUX ET 2 NUMÉROS COMPLÉMENTAIRES BONUS sont extraits de manière aléatoire d'un système électronique utilisant des boules numérotées portant les numéros 1 à 45.

CRITÈRES POUR LES PRIX & MONTANTS DES PAIEMENTS : Il existe 6 rangs de gains différents. La cagnotte du 1er Rang de Gain est estimée à \$5 millions de Dollars Australiens et qui peut toutefois dépasser ce montant et atteindre jusqu'à \$5,25 millions de Dollars Australiens. Par ailleurs et même si cela est rare, la somme peut être inférieure aux \$5 millions de Dollars Australiens et atteindre \$4,75 millions de Dollars Australiens à la discrétion des représentants officiels du tirage. Pour nos promotions; la valeur du 1er Prix du 1er rang de gain peut être exprimée dans votre devise locale. Dans ces cas, vous pouvez déterminer le montant approximatif du 1er Prix du 1er rang de gain en dollars australiens en utilisant le taux de change du moment (notez que de légères variations peuvent se produire en raison de différences entre le jour de mise sous presse et le jour de réception du courrier). La cagnotte du 1er rang de gain sera payée à au moins un(e) gagnant(e) chaque semaine - ou dans le cas où il n'existerait aucun(e) gagnant(e), sera reportée comme jackpot au prochain tirage. Pour partager la cagnotte du 1er rang de gain, votre bulletin de jeu doit contenir les 6 numéros principaux extraits lors du tirage, et, dans le cas d'un gagnant unique, ce dernier se verra payer la totalité du prix. Le montant estimé des prix du 2nd rang de gain est de \$10,454.00 – et pour gagner ce prix, votre bulletin de jeu doit contenir 5 des 6 numéros principaux extraits lors du tirage, plus l'un des numéros complémentaires. Le montant estimé des prix du 3ème rang de gain est de \$855.25 – et pour gagner ce prix, votre bulletin de jeu doit contenir 5 des 6 numéros principaux extraits lors du tirage. Le montant estimé des prix du 4ème rang de gain est de \$25.30 – et pour gagner ce prix, votre bulletin de jeu doit contenir 4 des 6 numéros principaux extraits lors du tirage. Le montant estimé des prix du 5ème rang de gain est de \$15.20 – et pour gagner ce prix, votre bulletin de jeu doit contenir 3 des 6 numéros principaux extraits lors du tirage, plus l'un des numéros complémentaires. Le prix du 6ème rang est estimé à \$8.15 - pour remporter ce prix il faut avoir 3 des 6 numéros du tirage. **TOUS LES MONTANTS DE PRIX INDIQUÉS SONT EN DOLLARS AUSTRALIENS.** (Dans l'hypothèse où un client enregistrerait une combinaison de jeu à titre de groupe/syndicat, les gains en espèces sont répartis de façon égale entre les membres du groupe). Lorsque c'est applicable, "chances" signifient le nombre de chances qu'un client a pour que ses numéros enregistrés correspondent aux 6 numéros gagnants et par la suite recevoir un prix. Chaque jeu enregistré vous donne 95 chances de gagner. Vous avez 1 chance de gagner ou de partager la cagnotte du 1er rang de gain et les chances restantes concernent des prix du 2nd, 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème rang de gain.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET PROCÉDURES DE TRAITEMENT :

AUSTRALIAN LOTTERY AGENTS (ALA) et AUSTRALIAN LOTTERY OFFICE (ALO) sont des entités indépendantes vendant des jeux de loterie dans le contexte d'une licence lui ayant été attribuée par le gouvernement du Territoire du Nord de l'Australie et responsable du placement et de l'enregistrement de jeux de l'Australian 6/45 Lotto auprès de, et au bénéfice de joueurs internationaux spécialement sélectionnés âgés de 18 ans et plus. (1) Le client reconnaît et accepte, qu'en renvoyant une commande de jeux à la société; (a) le client est âgé d'au moins 18 ans et est donc éligible à participer aux jeux de l'Australian 6/45 Lotto conformément aux règlements régissant les jeux et à la loi australienne; (b) le client demande à la société d'acheter des jeux de l'Australian 6/45 Lotto au profit du client; (c) qu'une relation contractuelle est créée entre le client et la société pour les jeux enregistrés en Australie après réception par la société du paiement du client; (d) que cette relation contractuelle est régie par la loi australienne et qu'en passant une commande de jeux, et sous réserve de réception du paiement par la société pour lesdits jeux, le client reconnaît et accepte que ladite relation contractuelle est soumise à la juridiction exclusive des tribunaux australiens et de la loi australienne pour trancher dans tout cas de litige opposant le client et la société; (e) que la société n'affirme pas le caractère légal du jeu dans le pays de résidence du client, ou que des impôts ne devront pas être payés dans le pays du client. Il est de la responsabilité du client de satisfaire les obligations en vigueur dans son pays de résidence; (f) que l'indemnisation compensatrice pour toute erreur commise par la société se limite à un remboursement du montant de la commande d'origine du client; (g) que la société décline toute responsabilité liée à tout retard de courrier entraînant la réception de la demande d'enregistrement de jeux du client après une date limite stipulée. Toute demande d'enregistrement de jeux reçue après une date limite stipulée sera reportée et appliquée au prochain tirage disponible. (2) Le client accepte et autorise la Société à; (a) utiliser des paiements ou éligibilités de prix du client pour le règlement de ses dettes de jeu (le cas échéant); (b) acheter des jeux supplémentaires au profit du client pour tout paiement excédentaire lié à une commande de jeux au moins égal au prix d'un jeu; (c) ne pas restituer au client tout paiement excédentaire et paiement dont le montant total n'est pas au moins égal au prix d'un jeu; (d) acheter des jeux supplémentaires au profit du client pour des prix payés par un chèque émis non encaissé dans un délai de 150 jours à compter de la date du chèque; (e) utiliser des paiements ou crédits acquis d'un client pour recouvrer tous les frais et toutes les dépenses déraisonnables ou extraordinaires devant être payé(e)s par la Société pour payer au client le montant de ses gains lorsque lesdits frais et lesdites dépenses échappent au contrôle de la Société ou ne résultent pas d'une faute ou d'une négligence de la Société. (3) Les détails du participant resteront confidentiels et seront détenus dans un environnement sécurisé. (4) Tous les jeux enregistrés nous étant formellement achetés seront confirmés par écrit et; (a) les résultats seront envoyés toutes les cinq semaines de jeu jusqu'à la fin de la période de jeu du client; (b) tous les gagnants seront avertis par courrier et les gagnants de Jackpots majeurs seront immédiatement contactés par téléphone. (5) Les gagnant(e)s de prix en espèces du 1er ou du 2nd rang de gains pourront être contactés pour choisir entre le dépôt de leurs gains sur un compte bancaire de leur choix (par virement télégraphique) ou un paiement par chèque. (6) Les prix de AUD\$10.00 ou plus seront payés sous la forme d'un versement unique par chèque, libre de tout impôt australien. Tout prix de moins de AUD\$10.00 sera automatiquement payé sous la forme de jeux de loterie additionnels au profit du gagnant. (7) Tout joueur doit passer une commande accompagnée d'un paiement pour recevoir toutes les éligibilités gratuites offertes dans le cadre de nos promotions, et doit être âgé de 18 ans ou plus pour pouvoir légalement participer à toute offre de loterie et réclamer tout prix dû. (8) En se conformant à sa licence officiellement allouée par le gouvernement, la Société pratique une politique de jeu responsable et est soumise à un contrôle régulier pour s'assurer; (a) du traitement complet des commandes de jeux des joueurs; (b) de l'envoi régulier des confirmations et des résultats des jeux; (c) du paiement des prix gagnés dûs; (d) de la résolution rapide de toute requête des clients; (e) de l'approbation légale de tous les documents envoyés au client pour promouvoir le jeu attestant d'une présentation correcte et éthique de l'offre. (9) **Toute requête ou plainte d'un client peut être adressée à notre Directeur du Service Clients à l'adresse suivante : PO Box 36151 Winnellie, Darwin NT, Australia 0821. Si le client n'est pas satisfait par la réponse qui lui a été fournie, il doit alors adresser sa plainte au : Director-General, Licensing NT, Department of Business, GPO Box 1154 Darwin NT 0801 Australia.** (10) La relation établie entre le client et la Société ne rend pas le client éligible à la propriété de tout ticket de loterie, ni à recevoir un quelconque ticket de loterie ni à se voir livrer un quelconque ticket de loterie. La Société n'intervient pas à titre d'agent du client, et ne transfère pas au client les droits de la Société associés à des gains de l'Australian 6/45 Lotto résultant de tickets de cette loterie détenus par la Société et joués par la Société dans le cadre de son droit en tant qu'entité indépendante au profit du client. La Société promet de payer au client un montant équivalant aux gains reçus par la Société dans le cadre de jeux de l'Australian 6/45 Lotto. (11) Tous les noms sont des pseudonymes adoptés par les responsables réels de notre Société aux fins de cette promotion.

CONFIDENTIALITÉ : Sauf si vous figuriez déjà dans notre base de données légalement collectées et obtenues avant la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous demanderons l'autorisation d'utiliser vos informations personnelles dans le cadre de nos activités marketing ou celles d'autres sociétés dont les produits et services pourraient vous intéresser. Vous pourrez à tout moment retirer votre consentement ou vous désinscrire. Si vous souhaitez retirer votre autorisation et ne plus recevoir nos offres ou si vous souhaitez être supprimé(e) de notre base de données de manière permanente, ou ne plus autoriser la communication de votre nom à d'autres sociétés, merci d'adresser votre demande au responsable du service clients : Customer Service Manager, PO Box 36151, Winnellie NT, Australia 0821. La politique de notre société relative à la confidentialité peut être consultée en ligne sur www.ppd.com.au. Vous pouvez également en demander une copie par écrit au Responsable du Service Clients.

Si le client n'est pas satisfait de la réponse qui lui a été fournie par notre équipe Service Clients, il peut alors adresser sa plainte au Director-General, Licensing NT, Department of Business, GPO Box 1154 Darwin NT 0801 Australia.

Cette promotion est une traduction d'une promotion légalement approuvée initialement rédigée en anglais et respecte la loi australienne relative à la publicité et au marketing. En cas d'erreurs ou de divergences causées par la traduction de cette promotion, la version anglaise prévaudra et le promoteur décline toute responsabilité liée à des erreurs ou divergences.